

MODIFICATIONS DES REGLEMENTS

Juillet 2006

REGLEMENTS GENERAUX

Article B.5.3 : Nomination des arbitres

NOMBRE D' ARBITRES DANS LES COMPETITIONS NATIONALES		
Compétitions	Par Equipe	En Individuel
Championnat de France Fita (arcs classiques) Circuit National et D1	Matches de poules : 16 arbitres + 1 Directeur des tirs (dont 9 fournis par l'organisateur ou la ligue et 8 fournis par les clubs selon un calendrier précisé chaque année par la DTN)	9 arbitres (dont 1 sera le Directeur des Tirs) ou 1 arbitre pour 7 cibles s'il y a plus de 56 cibles installées
Championnat de France Fita Regroupement National arcs à poulies	Matches de poules : 12 arbitres + 1 Directeur des Tirs (dont 5 fournis par l'organisateur ou la ligue et 8 fournis par les clubs selon un calendrier précisé chaque année par la DTN.)	9 arbitres (dont 1 sera le Directeur des Tirs) ou 1 arbitre pour 7 cibles s'il y a plus de 56 cibles installées
Tir en Salle	En fonction du nombre d'équipes tirant en même temps, à raison d'1 arbitre par match + le Directeur d'équipes	9 arbitres (dont 1 sera le Directeur des Tirs) ou 1 arbitre pour 7 cibles s'il y a plus de 56 cibles installées
Tir Extérieur 2 x 50m		1 arbitre pour 10 cibles installées et 1 Directeur des Tirs
Tir en Campagne		1 arbitre pour 4 postes
Tir Nature et 3 D		1 arbitre pour 4 postes Les organisateurs doivent également mettre à disposition des chronomètres en nombre suffisant (qui peuvent être des Arbitres Assistants) pour le bon déroulement de la compétition

A partir de 2007, les équipes participant aux compétitions nationales Arc à Poulies devront fournir 1 arbitre, selon un calendrier qui sera précisé chaque année par la DTN :

- Equipes hommes lors des deux premières compétitions
- Equipes femmes lors de la troisième compétition

Application le 01/01/2007 - Comité Directeur des 10 et 11 juin 2006

C.3.2. Les Surclassements

Dans le tableau après le §3, sur les 3 lignes de la colonne de droite, supprimer "médecin du sport" et remplacer par **médecin agréé FFTA**

§5, à la fin du premier point, supprimer "titulaire du certificat de médecine du sport" et remplacer par **médecin agréé par la FFTA**.

Article C.5.1.2 : SELECTION

Après le 2^{ème} point ajouter :

- Les classements nationaux, sélectifs pour les championnats de France, sont établis sur la moyenne des 3 meilleurs scores de la saison en cours pour toutes les catégories. En cas d'égalité pour la dernière place sélective entre deux ou plusieurs compétiteurs, on prendra en compte :
 - le 4^{ème} score de chaque archer
 - puis le 5^{ème} score de chaque archer, puis le 6^{ème}, etc....
 - si à l'épuisement des scores enregistrés, l'égalité demeure, le plus jeune des archers à égalité sera sélectionné pour le championnat de France en question

Application immédiate - Comité Directeur des 10 et 11 juin 2006

Article C.9 Les Licences

Ajouter à la fin de l'article :

La pose d'une photo d'identité est obligatoire sur la licence de chaque archer. A défaut de cette photo, le greffe des compétitions et les arbitres seront en droit de demander aux compétiteurs la présentation d'une pièce d'identité. En cas de refus, le compétiteur ne sera pas autorisé à prendre part au(x) tir(s).

Application au 01/09/2006 - Comité Directeur des 10 et 11 juin 2006)

ANNEXE 1

Les Responsables arbitres de ligue

MIDI PYRENEES

PAPAÏX Yvon

Tél : 06 86 73 89 80

3 Cité des Aulnaies

09300 LAVELANET

E-mail : yvonpapaix@club-internet.fr

ANNEXE 4

Demande d'homologation de record de France ou de meilleure performance française.

Voir en annexe les modifications.

TIR SUR CIBLES EN EXTERIEUR

Règlement International

Article B.1.9

A la fin de la page, ***Interprétation de la FITA***, ajouter une deuxième interprétation :

La ligne de tir ne doit pas être couverte, ni pour protéger les compétiteurs du soleil, ni pour protéger les compétiteurs de la pluie.

Article B.3.3.1.3 : ajouter ce nouvel article :

Des renforts ou câbles dédoublés sont autorisés à condition qu'ils ne touchent pas constamment ni la main, ni le poignet, ni le bras d'arc de l'archer.

Application 01/04/2006

Article B.5.5.2.

Avant dernière ligne de cet article : supprimer le 2 et remplacer par 3.

Article B.8.2.3. Ajouter à la fin de l'article
Cette infraction sera signalée par un arbitre levant un carton rouge.
Application 01/04/2006

Article B.8.3.2. Supprimer à partir de : **ou perdra la valeur.....**

ANNEXE 3 Feuilles de marque

Les feuilles de marque de la phase éliminatoire et du tir par équipes sont à modifier.

Voir à la fin du document.

TIR EN SALLE **Règlement International**

Article A.7.5

1^{er} point, avant dernière ligne : supprimer 6 volées de 3 flèches et remplacer par **4 volées de 3 flèches.**

3^{ème} point, avant dernière ligne : supprimer 3 volées de 6 flèches et remplacer par **4 volées de 6 flèches.**

4^{ème} point, avant dernière ligne : supprimer 3 volées de 6 flèches et remplacer par **4 volées de 6 flèches.**

Article B.1.4.3

5^{ème} ligne : supprimer "la tolérance sera de plus ou moins 2cm"

6^{ème} ligne, après "40cm", ajouter (**phase de qualification individuelle et tir de barrage par équipes**)

Ajouter à la fin de cet article

Avec 2 blasons triples verticaux (matchs individuels et par équipes), il y aura un espace minimum de 25cm entre les zones marquantes de chaque colonne.

Article **B.3.2.1.3.** Ajouter ce nouvel article :

Des renforts ou câbles dédoublés sont autorisés à condition qu'ils ne touchent pas constamment ni la main, ni le poignet, ni le bras d'arc de l'archer.

Application 01/04/2006

Article B.8.2.3. Ajouter à la fin de l'article

Cette infraction sera signalée par un arbitre levant un carton rouge.

Application 01/04/2006

Article B.8.3.2. Supprimer à partir de : **ou perdra la valeur.....**

Article B.5.2.3

3^{ème} point à supprimer et remplacer par :

Il y aura 2 colonnes de 3 blasons triples verticaux, un spot pour chacune des 6 flèches de l'équipe. Chaque membre de l'équipe tirera 1 flèche sur le spot de son choix.

4^{ème} point à supprimer et remplacer par :

Les 3 athlètes d'une équipe peuvent tirer 2 flèches chacun dans l'ordre de leur choix.

ANNEXE 2 Feuilles de Marque

Les feuilles de marque de la phase éliminatoire et du tir par équipes sont à modifier.

Voir à la fin du document.

ANNEXE 3

Mettre en première page le croquis "2 colonnes de tripots par cible"

Deuxième page (ancienne première page : Position des blasons, 3^{ème} ligne, modifier comme suit :

(3 archers par cible - Epreuve **Individuelle et tirs de barrage par équipes**)

Supprimer ANNEXE 3 dans le titre

TIR EN SALLE

Règlement Français

Article C.3.6.

Point 5 : supprimer et remplacer par :

Temps de tir : 2 minutes par volée de 6 flèches (2flèches par archer)

Point 6 : supprimer et remplacer par :

Chaque match se déroule en 4 volées de 6 flèches (2 flèches par archer)

Ajouter 2 autres points :

- Il y aura sur chaque butte de tir (une butte par équipe), 2 colonnes de 3 blasons verticaux, 1 spot pour chacune des 6 flèches de l'équipe. Chaque membre de l'équipe tirera 1 flèche dans le spot de son choix.
- Les 3 athlètes de l'équipe peuvent tirer 2 flèches chacun dans l'ordre de leur choix.

TIR EN CAMPAGNE

Règlement Français

Article C.7.1.

Supprimer les 4 lignes du 2^{ème} § commençant par "A partir de 2003....."

Supprimer les 4 lignes du § Organisation

Le dernier § devient :

Ainsi, le championnat de France individuel de Tir en Campagne devient un championnat de France "scratch" ouvert à tous les archers tirant aux distances internationales et **sélectionnés (classement national) pour ce championnat.**

Article E.2 Ajouter un quatrième point :

Les clubs vainqueurs de ce championnat de France sont qualifiés d'office pour l'épreuve de l'année suivante. Ils doivent confirmer leur participation à la FFTA en utilisant le coupon réponse en annexe 2

PARCOURS NATURE

Article A.2. Les catégories

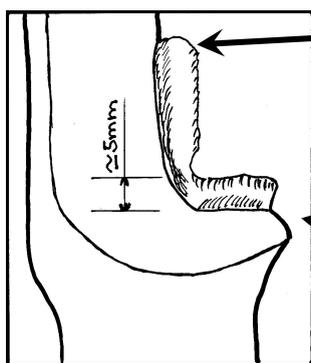
Avant dernière ligne de cet article : après « tous les âges », ajouter **autorisés à la compétition**
(Comité Directeur des 10 et 11 juin 2006)

Article A.3.5. Repose flèche et contrôleurs d'allonge

Deuxième point : à supprimer et remplacer par :

- **Division arc nu (B.B.)** Sont autorisés : un repose flèche qui peut être réglable, n'importe quel bouton de pression mobile, écarteur ou tout repose flèche, pourvu qu'il ne soit ni électrique, ni électronique et qu'il n'offre aucune assistance à la visée. Il n'y a pas d'overdraw. Les contrôleurs d'allonge sont interdits.
- **Division Arc Chasse** : seul est autorisé un tapis d'arc, posé directement sur la fenêtre d'origine, ne dépassant pas 5mm d'épaisseur, ne n'importe quel matériau doux (cuir ou feutrine).

Aucun autre type de repose flèche n'est autorisé.
Les contrôleurs d'allonge sont interdits
Application le 01/01/2007



Etre attentif à ce que la remontée du tapis d'arc ne soit pas trop haute ni trop saillante et apporter ainsi une aide à la visée.

Le tapis d'arc doit être fixé, sans quelconque rehausseur, directement sur la fenêtre d'arc,

Article A.9. Technique de tir

Les titres sont modifiés, pas le texte

- Pour la division Arc nu, Arc à Poulies Nu et Arc libre (supprimer Arc Chasse)
- Pour la division Arc droit et Arc Chasse

Application le 01/01/2007

Article D.1.2. Les Modes de qualification

A la fin du premier point, ajouter :

Une seule équipe Championne de Ligue ou de Division Régionale est autorisée.

Article C.2

Au § Capitaines d'équipes, modifier le quatrième point comme suit :

- Avant le début des tirs, le capitaine d'équipe choisira de rester derrière le piquet de départ (de couleur jaune) tant que les 5 tireurs de l'équipe n'auront pas fin de tirer, ou de se rendre au piquet violet, auprès de l'arbitre. La communication entre le capitaine et son équipe est libre. Il peut conseiller le tireur sur sa technique de tir, sur l'estimation des distances et des difficultés de tir. Ensuite, il peut accompagner ses tireurs aux cibles. Il est l'unique interlocuteur entre l'arbitre et son équipe. En cas de désaccord, il devra déposer un recours devant le Jury d'Appel.

Application le 01/01/2007

Article C.5. Le dépassement du temps

Supprimer les quatre dernières lignes et remplacer par :

Les dépassements de temps sont gérés en termes d'équipes.

Un (1) dépassement de temps, avant sanction, est accordé à l'équipe par parcours de 21 cibles. Un arbitre, ayant observé un archer dépassant le temps limite imparti, l'avertira par une note signée sur la feuille de marque de l'équipe en indiquant l'heure de l'avertissement. Au second ou tout autre avertissement écrit suivant, lors de cette compétition, annulation d'autant de meilleures flèches en cibles que de flèches tirées hors délai.

Le temps limite peut être étendu lors de circonstances exceptionnelles.

Application le 01/01/2007

Article E.2 Ajouter un quatrième point :

Les clubs vainqueurs de ce critérium de France sont qualifiés d'office pour l'épreuve de l'année suivante. Ils doivent confirmer leur participation à la FFTA en utilisant le coupon réponse en annexe 1

Au § Capitaines d'équipes, modifier le quatrième point comme suit :

- Avant le début des tirs, le capitaine d'équipe choisira de rester derrière le piquet de départ (de couleur jaune) tant que les 3 tireurs de l'équipe n'auront pas fin de tirer, ou de se rendre au piquet violet, auprès de l'arbitre. La communication entre le capitaine et son équipe est libre. Il peut conseiller le tireur sur sa technique de tir, sur l'estimation des distances et des difficultés de tir. Ensuite, il peut accompagner ses tireurs aux cibles. Il est l'unique interlocuteur entre l'arbitre et son équipe. En cas de désaccord, il devra déposer un recours devant le Jury d'Appel.

Application le 01/01/2007

Article E.6. Le contrôle du temps

Supprimer le 2^{ème} § et remplacer par :

Les dépassements de temps sont gérés en termes d'équipes.

Un (1) dépassement de temps, avant sanction, est accordé à l'équipe par parcours de 21 cibles. Un arbitre, ayant observé un archer dépassant le temps limite imparti, l'avertira par une note signée sur la feuille de marque de l'équipe en indiquant l'heure de l'avertissement. Au second ou tout autre avertissement écrit suivant, lors de cette compétition, annulation d'autant de meilleures flèches en cibles que de flèches tirées hors délai.

Le temps limite peut être étendu lors de circonstances exceptionnelles.

Application le 01/01/2007

TIR sur cibles 3D

Article A.1.

4^{ème} point : ajouter à la fin de la phrase :pour un parcours de 20 cibles.

Article A.4.

Au § Technique de tir :

- Pour la division Arc nu, Arc à Poulies Nu et Arc libre (supprimer Arc Chasse)
- Pour la division Arc droit et Arc Chasse

Application le 01/01/2007

C.2. Les équipes

Au § Capitaines d'équipes, modifier le quatrième point comme suit :

- Avant le début des tirs, le capitaine d'équipe choisira de rester derrière le piquet de départ (de couleur jaune) tant que les 3 tireurs de l'équipe n'auront pas fin de tirer, ou de se rendre au piquet violet, auprès de l'arbitre. La communication entre le capitaine et son équipe est libre. Il peut conseiller le tireur sur sa technique de tir, sur l'estimation des distances et des difficultés de tir. Ensuite, il peut accompagner ses tireurs aux cibles. Il est l'unique interlocuteur entre l'arbitre et son équipe. En cas de désaccord, il devra déposer un recours devant le Jury d'Appel.

Application le 01/01/2007

C.7. Les dépassements de temps

Supprimer et remplacer par

Les dépassements de temps sont gérés en termes d'équipes.

Un (1) dépassement de temps, avant sanction, est accordé à l'équipe par parcours de 20 cibles. Un arbitre, ayant observé un archer dépassant le temps limite imparti, l'avertira par une note signée sur la feuille de marque de l'équipe en indiquant l'heure de l'avertissement. Au second ou tout autre avertissement écrit suivant, lors de cette compétition, annulation d'autant de meilleures flèches en cibles que de flèches tirées hors délai.

Le temps limite peut être étendu lors de circonstances exceptionnelles.

Application le 01/01/2007

Article D.1.2. Les Modes de qualification

A la fin du premier point, ajouter :

Une seule équipe Championne de Ligue ou de Division Régionale est autorisée.

Article E.2 Ajouter un quatrième point :

Les clubs vainqueurs de ce critérium de France sont qualifiés d'office pour l'épreuve de l'année suivante. Ils doivent confirmer leur participation à la FFTA en utilisant le coupon réponse en annexe 1

Au § Capitaines d'équipes, modifier le quatrième point comme suit :

- Avant le début des tirs, le capitaine d'équipe choisira de rester derrière le piquet de départ (de couleur jaune) tant que les 3 tireurs de l'équipe n'auront pas fini de tirer, ou de se rendre au piquet violet, auprès de l'arbitre. La communication entre le capitaine et son équipe est libre. Il peut conseiller le tireur sur sa technique de tir, sur l'estimation des distances et des difficultés de tir. Ensuite, il peut accompagner ses tireurs aux cibles. Il est l'unique interlocuteur entre l'arbitre et son équipe. En cas de désaccord, il devra déposer un recours devant le Jury d'Appel.

Application le 01/01/2007

Article E.6. Le contrôle du temps

Supprimer le 2^{ème} § (Un juge ayant observé cela.....) et remplacer par :

Les dépassements de temps sont gérés en termes d'équipes.

Un (1) dépassement de temps, avant sanction, est accordé à l'équipe par parcours de 20 cibles. Un arbitre, ayant observé un archer dépassant le temps limite imparti, l'avertira par une note signée sur la feuille de marque de l'équipe en indiquant l'heure de l'avertissement. Au second ou tout autre avertissement écrit suivant, lors de cette compétition, annulation d'autant de meilleures flèches en cibles que de flèches tirées hors délai.

Le temps limite peut être étendu lors de circonstances exceptionnelles.

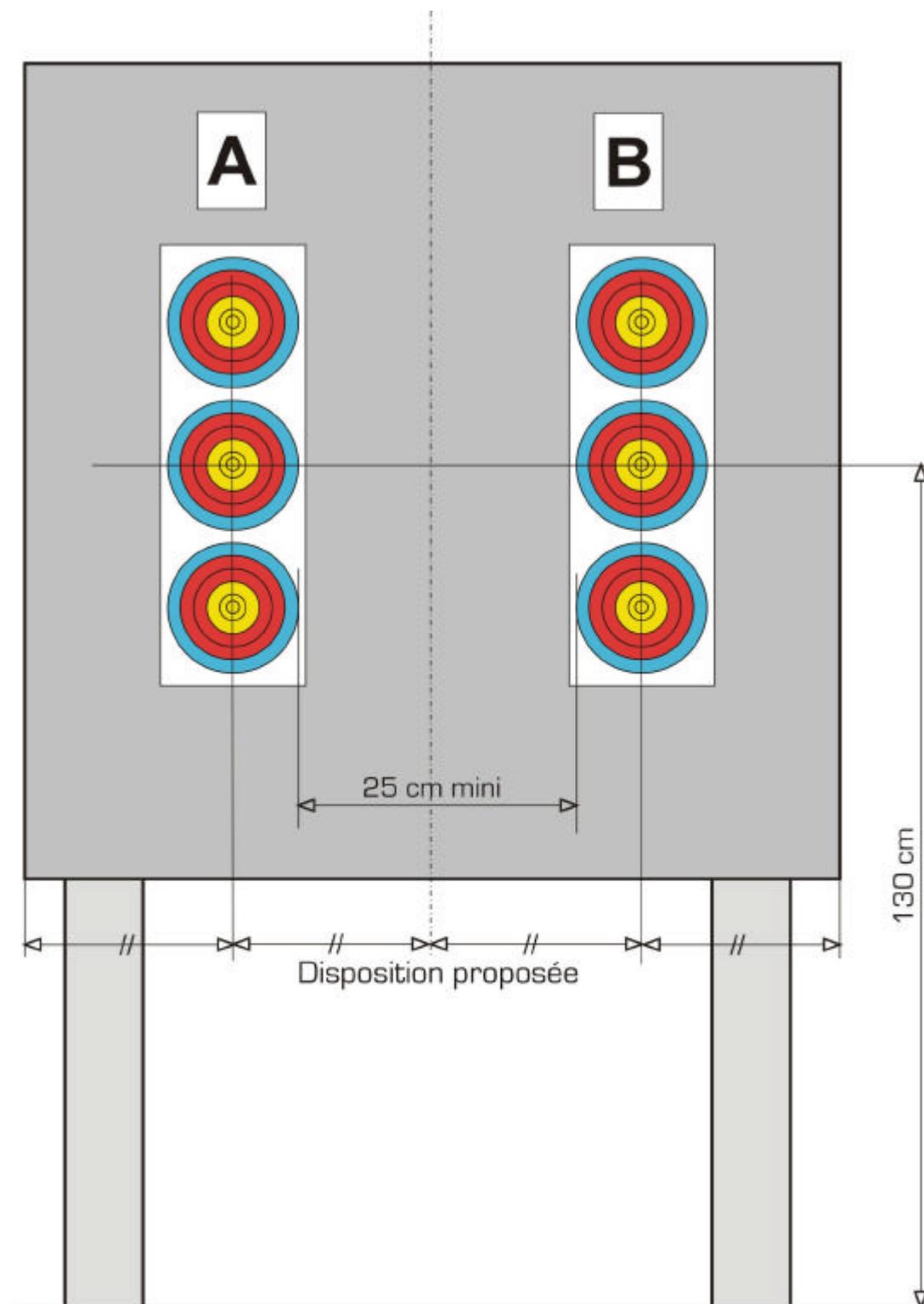
Application le 01/01/2007

LES BLASONS

POSITION DES BLASONS TRISPOTS VERTICAUX DE 40cm à 18m

Epreuve individuelle : 2 archers par cible

Epreuve par équipes : 1 équipe par cible (3 archers – 2 flèches par archers)



ANNEXE 4

Remplir soigneusement cette demande en entourant les mentions utiles et la renvoyer dans les 48 heures à la FFTA (service des activités sportives) avec les feuilles de marque signées par l'archer, le marqueur et l'arbitre. Etablir une demande pour chaque record ou meilleure performance française.

• DEMANDE D'HOMOLOGATION DE RECORD DE FRANCE OU DE MEILLEURE PERFORMANCE FRANCAISE

Date de la compétition	Lieu	Ligue	
Record de France	Meilleure performance française	Individuel	Equipe
Nom et Prénom de l'archer / Equipe			
N° de licence	Club	N° d'agrément	
Sexe : Homme	Dame	Arme : Classique	Poulies
Surclassement : oui	non	Si oui, dans quelle catégorie ?	

FITA

Catégorie : Benjamin – Minime – Cadet – Junior – Senior – Vétéran – Super Vétéran

Distance : 90 – 70 – 60 – 50 – 30
2 x 30 – 2 x 50 – ~~2 x 60~~ – 2 x 70

144 flèches

Blasons: 80 - 122

Match individuel ~~18 flèches~~ - 12 flèches – 36 flèches

Match équipe : ~~24 flèches~~ – 2 x 24 flèches

SCORE :

SALLE

Catégorie : Benjamin – Minime – Cadet – Junior – Senior – Vétéran – Super Vétéran

Distance : 2 x 25 - 2 x 18

Blasons 40 - 60 - 80
Trispots : 40 - 60

Match individuel ~~18 flèches~~ – 12 flèches – 36 flèches

Match équipe : ~~24 flèches~~ – 2 x 24 flèches

SCORE :

EXTERIEUR 2x50m

Catégorie : Benjamin – Minime – Cadet – Junior – Senior – Vétéran – Super Vétéran

Distances: 2 x 50 2 x 30 2 x 20

Blasons 122 ~~80~~

SCORE :

Nom et Prénom de l'arbitre
Adresse
Téléphone

Ligue

Signature

EPREUVE ELIMINATOIRE 70m

1/32 de Finale					
	Flèche 1	Flèche 2	Flèche 3	Total Volée	Cumul
1					
2					
3					
4					
TOTAL					
Barrage			1	2	3

Signature Archer

Signature Marqueur

1/16 de Finale					
	Flèche 1	Flèche 2	Flèche 3	Total Volée	Cumul
1					
2					
3					
4					
TOTAL					
Barrage			1	2	3

Signature Archer

Signature Marqueur

1/8 de Finale					
	Flèche 1	Flèche 2	Flèche 3	Total Volée	Cumul
1					
2					
3					
4					
TOTAL					
Barrage			1	2	3

Signature Archer

Signature Marqueur

EQUIPES

	Flèche 1	Flèche 2	Total 2 flèches	Volée Total 6 flèches	Cumul	Nombre de 10	Nombre de 10 X
1							
2							
3							
4							
TOTAUX							
Barrage			1	2	3		

Signature Equipe

Signature Marqueur

EPREUVES ELIMINATOIRES (SALLE)

1/16 de Finale					
	Flèche 1	Flèche 2	Flèche 3	Total 3 flèches	Cumul
1					
2					
3					
4					
TOTAL					
Barrage			1	2	3

Signature Archer

Signature Marqueur

1/8 de Finale					
	Flèche 1	Flèche 2	Flèche 3	Total 3 flèches	Cumul
1					
2					
3					
4					
TOTAL					
Barrage			1	2	3

Signature Archer

Signature Marqueur

EQUIPES (SALLE)

	Flèche 1	Flèche 2	Total 2 flèches	Volée Total 6 flèches	Cumul	Nombre de 10	Nombre de 9
1							
2							
3							
4							
				TOTAUX			
Barrage			1	2	3		

Signature Equipe

Signature Marqueur